

SESSION 2014

CAPES CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section: DOCUMENTATION

ÉTUDE D'UN SUJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB: La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Etude d'un sujet de politique documentaire relative à un établissement scolaire du second degré : la coopération d'une cité scolaire avec la lecture publique.

A partir d'une problématique dégagée à la lecture du dossier ci-joint (12 documents),

- établissez un plan de classement,
- rédigez une note de synthèse,
- concluez en exprimant un point de vue personnel sur le sujet traité.

FICHE DE PARTENARIAT MEDIATHEQUE JEAN-JACQUES R...

&

COLLEGE DE LA M...

Diagnostic:

De par le grand nombre de missions partagées et complémentaires (ouverture culturelle, accès au savoir, lien social, accès à une culture numérique), la très grande proximité géographique et l'accueil d'un public commun, la médiathèque Jean-Jacques R... et le collège de la M... souhaitent par ce document formaliser le partenariat déjà existant entre les deux établissements.

Enjeux:

Pérennisation et formalisation des actions déjà menées : permettre une meilleure lisibilité des missions et des ressources et de chaque établissement.

Les actions se structurent en deux parties :

Des actions *pérennes* et d'autres *ponctuelles* à destination de publics différents (élèves, parents, personnels)

Collégiens / parents :

- Sensibilisation aux espaces et aux ressources de la médiathèque et du CDI pour l'ensemble des élèves de 6^{ème} du collège
- Projections d'œuvres cinématographiques
- Partenariat autour de projets thématiques

Personnels:

- Présentation de la médiathèque Jean-Jacques R... à l'ensemble des personnels du collège sur le temps de prérentrée
- Visite de la médiathèque par tous les nouveaux personnels du collège
- Visite du collège par tous les nouveaux personnels « jeunesse » de la médiathèque
- Information régulière par voie électronique des agendas culturels de la médiathèque et du collège

Ressources:

- Un prêt aux personnels du collège de documents ayant valeur de ressources pédagogiques est permis par *une carte collectivité* gérée par le professeur-documentaliste.
- Les compétences spécifiques des personnels de médiathèque et du collège sont parmi les ressources essentielles de ce partenariat.

Partenariat:

Pour le collège de la M..., les interlocuteurs privilégiés seront : le chef d'établissement, le professeur-documentaliste et le professeur référent sur l'éducation à l'art et à la culture. Pour la médiathèque Jean Jacques R... : la directrice, le coordonnateur de l'action culturelle et le responsable du secteur jeunesse.

http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206 Les bibliothèques troisième lieu Mathilde Servet Janvier 2009

(...)

2.2.2. Le rôle politique de la bibliothèque

Ces bibliothèques représentent pour leurs usagers des lieux de bien-être et de réunion. Pour Riet Lamers, la bibliothèque centrale d'Amsterdam (OBA) aux Pays-Bas fait fonction de « maison accueillante où les gens se sentent bien et permet à certains de ne pas commettre de choses regrettables »133. La bibliothèque remplit un rôle thérapeutique, elle constitue un des derniers lieux de socialisation réelle pour certains usagers, un ultime point de contact avec les autres. La cohabitation dans un même lieu avec d'autres membres de la collectivité nourrit la construction d'un sentiment communautaire et identitaire. Ces lieux implantés à des endroits de passage donnent à voir la ville et affirment leur parenté avec elle. De larges baies vitrées permettent d'embrasser la ville du regard à l'OBA ou d'admirer les canaux si typiques de Delft à la médiathèque (DOK, « Library concept center », Pays-Bas). Ils ambitionnent de devenir les maisons publiques de la ville, une forme de maison gigogne aux multiples visées sociales et politiques : maison du futur, maison de la municipalité, maison de la connaissance, maison de l'éducation, maison de la culture, maison de l'intégration, maison des familles et des générations, maison de la participation, maison du service, pour reprendre la typologie établie par l'association des bibliothèques du Baden-Würtemberg en Allemagne¹³⁴, mais qui pourrait tout aussi bien être appliquée au cas de nos bibliothèques hollandaises.

La bibliothèque d'Amstelveen agit comme point de repère dans le quartier, fait partie intégrante de son identité. Ce secteur, situé au sud d'Amsterdam, est moderne et beaucoup de ressortissants de la communauté européenne s'y installent. L'inscription à la bibliothèque fait partie des premiers conseils prodigués aux nouveaux arrivants¹³⁵. Elle est considérée comme nécessaire pour s'intégrer dans le quartier. C'est l'endroit où se déroule la vie de la communauté¹³⁶. L'OBA a acquis rapidement un statut identitaire représentatif de la ville d'Amsterdam et figure dans les guides touristiques¹³⁷ au même titre que d'autres monuments emblématiques de la ville. Les usagers la plébiscitent, elle matérialise la culture de leur pays de leur ville et son excellente image rend les usagers fiers de leur bibliothèque. La bibliothèque d'Heerhugowaard partage les mêmes locaux que la mairie et leur identité est indissociable. Les va-et-vient sont d'ailleurs permanents entre les deux institutions. La DOK aime à rappeler que sa meilleure collection est constituée par les gens, par ses usagers et les habitants de Delft. Incontournables dans la ville, elle a su fédérer une grande partie de sa population autour de ses activités et a créé de véritables événements de dimension communautaire. A titre d'illustration, la DOK Street, grande fête collective à destination des 17-18 ans est devenu en très peu de temps un des événements culturels majeurs de la ville. Elle opère à la façon des festivités publiques évoquées par Oldenburg : elle unifie les gens, les intègre à la communauté et à l'espace dans laquelle elles se déroulent, et les rend fiers de leur appartenance¹³⁸. La DOK organise également chaque été un « summer camp ». Des ateliers (danse, théâtre, chant, rédaction d'articles,...) et des lectures sont organisés avec une centaine d'enfants, des animateurs et différents intervenants. Tous les jours paraissent des articles dans le journal local : comptes rendus d'activités, critiques de livres, etc. La bibliothèque d'Heerhugowaard travaille également en étroite collaboration avec la presse locale et fait paraître des articles sur les activités de la bibliothèque ou des contributions d'usagers.

Toutes ces bibliothèques travaillent en partenariat avec les réseaux associatifs de leurs villes et ces collaborations étroites en font des porte-drapeaux de la collectivité. Dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent se rendre à la DOK et y pratiquer une grande variété d'activités (heure du conte, théâtre, jeux, dessin, etc.). De nombreux centres aérés y envoient des groupes d'enfants. La DOK travaille en partenariat avec des écoles et elle ne parvient plus à satisfaire la demande, en augmentation constante¹³⁹. L'OBA travaille avec les écoles et de nombreuses associations, auxquelles elle loue des salles à prix modique et leur réserve des espaces pour qu'elles y présentent des expositions. La communauté est donc représentée à la bibliothèque, qui accompagne ses usagers dans la recherche d'emploi, propose des services d'autoformation, prodigue des conseils en matière de santé. Chaque bibliothèque hollandaise dispose de méthodes de langues, de programmes d'apprentissage du Néerlandais à destination des populations étrangères. Des cours sont également proposés. A la DOK, des lectures sont dispensées en Anglais, en Espagnol ou en Turc. La bibliothèque participe de surcroît à l'émancipation des femmes. C'est d'ailleurs le seul endroit où les femmes turques issues de familles traditionalistes ont la possibilité de se rendre¹⁴⁰. La bibliothèque constitue alors pour elles le seul lien public avec la société dans laquelle elles vivent. En tant que terrain neutre, délesté de connotations trop marquées, elle met en contact des usagers d'origines diverses et issus de milieux sociaux variés. Elle sert de lieu de transition pour les populations d'origine étrangère entre le pays d'où ils viennent et leur pays d'accueil. Plus largement, la bibliothèque opère comme relais de valeurs démocratiques et permet l'assimilation de règles de vie sociale. Eppo Van Nispen tot Sevenaer souligne que si aucun règlement officiel n'existe à la DOK, les usagers obéissent tacitement à des règles qui leur permettent de cohabiter paisiblement dans le même espace. La bibliothèque joue un rôle politique, comme l'évoque la racine grecque de ce nom : elle participe à l'organisation de la cité. Un programme culturel fourni, propice à la discussion et à la confrontation d'idées sur la scène publique est proposé aux usagers. En ce sens, la bibliothèque renvoie à la conception de l'espace public selon Habermas. Elle rappelle les salons littéraires où le public exerce sa raison critique, confronte sa pensée à d'autres, formule ses opinions librement, sans assujettissement idéologique. Ces échanges sont pleinement démocratiques et contribuent au développement personnel de l'individu ainsi qu'à son insertion dans la société. Même si Habermas émet de nombreuses réserves sur l'existence d'un véritable espace public à notre époque141, on peut reprendre l'esprit de sa théorie, comme le fait François de Singly dans son article « La bibliothèque au service du 'public' » pour l'appliquer à la bibliothèque. D'après lui, la bibliothèque peut contribuer à sortir le livre d'une pratique intime et le mettre au centre d'une pratique communautaire de débat. L'auteur souligne pourtant que seule une minorité d'usagers semble intéressée par les débats, et dans l'acception d'Habermas cela correspond certainement encore à une proportion infiniment plus petite.¹⁴² Néanmoins, les nouvelles bibliothèques hollandaises apparaissent comme des espaces capables de susciter l'échange public, même si cela se produit à un niveau plus prosaïque et moins idéaliste que dans l'espace public dépeint par Habermas. Elles se comportent un peu comme les « *librairies où l'on mange et où l'on boit* » évoquées par François de Singly, dont le but réside en une « *forme de sociabilité culturelle* ». Elles ne se comprennent de toute façon pas comme des lieux ouverts à une seule élite intellectuelle mais ont pour objectif la mobilisation du plus grand nombre. Elles agissent comme des troisièmes lieux « didactiques » fédérant un grand nombre d'usagers autour de projets culturels et de rencontres. La bibliothèque d'Amstelveen compte une programmation très riche pour 2008-2009 dont des lectures d'auteurs, des discussions sur la littérature, des conférences politiques (« Obama ou McKain », « Les valeurs antiques ne sont pas encore passées de mode »,...), géopolitiques (« Grosplan sur la chine ») ou philosophiques (« la philosophie de Schopenhauer à Nietzsche », « Pourquoi ? » ¹⁴³). La DOK, quant à elle, ne présente pas moins d'une trentaine de débats, conférences ou ateliers ayant trait à la politique, à la santé, au travail, à l'éducation ou au Delft historique dans sa programmation de septembre à la mi-décembre 2008. ¹⁴⁴

Servet Mathilde | DCB 17 | Mémoire d'étude | janvier 2009 - Droits d'auteur réservés.

133 Entretien avac Riet Lamers.

134 Vodosek, Peter. op. cit., p. 114.

135 Entretien avec Z. Looije.

136 ibid.

137 Korver, Steve. op. cit,. p. 115

138 Oldenburg. op. cit., p. 81.

139 Des mois d'attente sont à prévoir.

140 Entretien avec Catherine Barnier, conservatrice en charge des Relations Internationales à l'Enssib.

141 Pour Habermas, l'espace public se devait de critiquer le pouvoir politique librement, il était le privilège d'une sphère publique bourgeoise, force d'opposition au pouvoir et à l'autorité dirigeante. Mais l'Etat bureaucratique et des groupes d'influence ont annihilé cette force critique. Selon Habermas, il n'y a plus aujourd'hui de véritable espace public, car l'opinion publique est aujourd'hui manipulée.

142 Singly (de), François. "L'espace public", in Blanc-Montmayeur, Cabannes Viviane et alii : Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis? - Paris : Bpi / Centre Georges Pompidou, 1997, pp. 121-123.

143 conférence-débat donnée par le philosophe hollandais Bas Haring qui invite le public à réfléchir avec lui sur une série d'interrogations débutant par « pourquoi »

144 Brochure « Informatieve activiteiten najaar 2008 ».

http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0024-005

Attention, lycéens!

Philippe Chevallier, Christophe Evans

Enquête sur les publics réviseurs à la BPI et à la BnF

Peut-on parler d'un phénomène lycéen dans les bibliothèques publiques¹? La question paraît un peu déplacée : on associe en effet plus volontiers l'adolescence contemporaine à l'évitement des institutions culturelles, bibliothèques comprises. Contre toute attente, on observe aujourd'hui qu'une partie non négligeable des lycéens, en particulier certains élèves de terminale à une période clé de leur existence, prennent ou reprennent le chemin des établissements de lecture publique². Ils s'y s'approprient les espaces mis à la disposition du public pour venir réviser le bac en grand nombre au cours des quelques mois ou des quelques semaines qui précèdent l'épreuve décisive. Ce phénomène est très perceptible dans les grands établissements. Et pour cause, il ne passe pas inaperçu et génère parfois des conflits avec les autres publics et les personnels. Les lycéens dérangent l'institution. Ils sont perçus comme un public qui ne respecte pas les codes d'usage en vigueur dans les bibliothèques : ils font masse, sont relativement bruyants et dissipés, mais surtout font figure de passagers clandestins puisqu'ils utilisent peu, voire pas du tout, les collections. Il y a cependant beaucoup à apprendre de leur présence, tant sur le plan des usages (leurs motifs de visite, leurs pratiques) que sur celui des représentations et des attentes (leurs perceptions des établissements, des collections, la dimension symbolique de leur fréquentation). C'est la raison pour laquelle la BnF et la BPI, sans se concerter, ont mis en chantier deux enquêtes qualitatives sur ce sujet. L'article qui suit présente une synthèse croisée des résultats obtenus sur ces deux terrains particuliers mais qui peuvent intéresser toutes les bibliothèques. (...)

Pourquoi sont-ils là?

Commençons par le plus simple, les raisons premières invoquées par les lycéens pour justifier leur présence à la BPI ou à la BnF – par « lycéens », il faut entendre ici des élèves de première et des élèves de terminale (largement majoritaires), les séries générales étant les plus représentées, notamment la filière S.

D'une manière générale, tous s'accordent pour dire que les bibliothèques sont des lieux particulièrement propices à la concentration et au travail collectif. C'est donc bien l'espace lui-même et surtout l'ambiance studieuse de ces deux grandes bibliothèques qui attirent les lycéens, bien plus que les collections et les services qu'on peut y trouver. « J'utilise pas la bibliothèque en elle-même, j'utilise le support et le cadre³ » (Pedro, à la BPI). « Je suis de ceux qui pensent qu'un lieu où tout le monde travaille, réfléchit en même temps, ça m'aide, ça aide soi-même à réfléchir plus facilement, je ne sais pas, à enregistrer plus facilement » (Oscar, à la BPI). « Bah, chez moi il y a plein de trucs qui vont faire en sorte que je vais arrêter de travailler. La télé, l'ordi, les jeux vidéo, tout ça quoi... Ici, les conditions sont optimales » (Euripide, à la BnF). Comme le dit Benjamin, interviewé à la BnF, le simple fait de venir sur place pour tenter de travailler est déjà gratifiant en soi grâce à l'atmosphère industrieuse des bibliothèques et permet de se rassurer : « Ici, c'est vraiment un cadre de travail, tu es conditionné... À la limite, même si tu ne fais rien, au moins tu es devant un livre, tu pourras dire que tu as essayé, alors que si t'étais resté chez

toi à rien faire, à glander, ça aurait pas été pareil... Ici, il y a l'ambiance déjà... » L'idée de cadre, comme on le voit, revient sans cesse dans les témoignages recueillis, un cadre institutionnel qui permet de s'autodiscipliner sans pour autant devenir aussi pesant et coercitif que celui du lycée ou du CDI. Cet encadrement volontairement imposé est d'autant plus utile que certains lycéens rencontrés témoignent de grandes difficultés à travailler longtemps, en particulier à travailler seul : « Je travaille jamais, mais c'est vrai qu'ici ça me permet de travailler » (Pedro, à la BPI). « Chez moi je peux pas travailler, je vais pas vraiment en cours et donc la seule solution que j'ai trouvée, c'est de travailler ici quoi » (Aurélien, à la BPI).

La grande bibliothèque procure, qui plus est, un environnement relativement anonyme (au contraire du lycée et du CDI déjà évoqués) et une amplitude horaire d'ouverture considérable et très commode : « Le CDI, il ferme à 18 heures Et en général, il y a quand même du bruit, c'est moins un espace de travail » (Rayan, à la BnF). « Ça m'arrive d'y aller au CDI. Pour me documenter, ou l'an dernier pour le TPE, mais là-bas, il y a le corps professoral, la direction, tu es beaucoup plus encadré, alors que là, il y a une bonne ambiance, on se guide tout seul, on gère... » (Charles, à la BnF). Il faut dire aussi que les conditions d'accueil de la BPI et de la BnF rendent possibles des modalités de fréquentation collective qui ne laissent pas indifférents les jeunes publics : venir à plusieurs ou retrouver sur place des connaissances de manière programmée ou fortuite rendent supportable le temps consacré au travail scolaire. « Bah ici, c'est calme, et comme on vient en groupe, on se sent un peu "en communauté" (rires), non, mais c'est vrai, c'est sympa, on rigole et tout, on peut se détendre, parler à voix haute en même temps qu'on travaille... Ouais, c'est cool et en même temps on est concentré [...] c'est toujours bien de travailler avec des potes, on peut s'aider! » (Hamid, à la BnF). La séance de révision en bibliothèque se transforme alors en « sortie », ce qui permet de joindre l'utile à l'agréable : « Même si on travaille, ça reste un loisir. Moi, je considère ça comme ça. Ça me permet en même temps d'avoir travail et loisirs, quoi. Enfin, même quand je travaille, je peux aller respirer à la cafétéria et avec le balcon » (Pedro, à la BPI).

C'est toutefois cette sociabilité lycéenne assez voyante et parfois bruyante qui est à l'origine de certains dérapages, voire de conflits. On vient pour travailler mais le sérieux et l'ennui pointent vite. Le lieu de retraite des uns est susceptible alors de se transformer en kermesse pour les autres (les mêmes, souvent, après plusieurs heures de travail plus ou moins intensif). Il faut bien voir que le balancement permanent entre la recherche de cadre – au double sens de lieu propice au travail et d'espace de contrainte - et l'envie récurrente de sortir du cadre est emblématique de cette génération qui fait ses premières armes en bibliothèque d'étude. Significativement, ceux qui redoublent leur terminale et reviennent à la BPI pour réviser pour la seconde année consécutive changent parfois leur fusil d'épaule ; ils s'installent dans des espaces moins exposés au bruit et à la foule, ils viennent plus facilement seuls ou en plus petit nombre pour éviter toute tentation : « Déjà, la première année, on venait, enfin, je venais en groupe. Donc là, je pouvais pas dire que j'arrivais à bien réviser ici et tout. Mais là, depuis cette année qu'on vient avec Mayssa, ça va, on arrive à bien réviser et tout » (Rania, à la BPI). On retrouve ce comportement vertueux chez certains lycéens minoritaires interviewés à la BPI comme à la BnF qui insistent quant à eux sur les mérites du travail individuel : « Je viens tout le temps tout seul, si je viens avec quelqu'un, j'arrive pas à bosser, c'est la galère, on discute, on se déconcentre et tout... Du coup, ouais, faut que je me force à venir seul » (Baptiste, à la BnF).

Si les collections sont très peu utilisées, elles jouent un rôle dans l'expérience que les lycéens font du lieu. A minima, elles font partie d'un décor qui a du sens et qui contribue à l'ambiance générale (ainsi qu'au conditionnement pour effectuer un travail de nature intellectuelle). Elles sont toutefois bien repérées par certains lycéens qui laissent entendre qu'elles pourraient leur servir dans un autre contexte, en dehors des révisions pour le bac, ou plus tard, lorsqu'ils seront étudiants. « Il y a plus d'ouvrages ici. Là, pour le moment, j'utilise que les annales mais après, pour les études supérieures, il y aura beaucoup plus! C'est sûr, quand j'aurai plus de temps... Oui, c'est sûr que je reviendrai [...] il y a plein de trucs qui m'intéressent ici » (Younès, à la BnF). « Des fois, je vais en fin de journée, quand je commence à m'ennuyer je vais voir un peu les livres au rayon Philo, mais sinon, j'utilise rien quoi » (Aurélien, à la BPI).

Il faut dire que ce qui apparaît comme une ressource précieuse et indispensable à d'autres publics plus âgés ou aux bibliothécaires laisse parfois les lycéens démunis. On sent en effet dans certains témoignages une grande perplexité, une crainte même, face à une offre de collections qui mériterait sans doute une médiation spécifique pour des usagers peu aguerris. Soumaya, interviewée à la BPI est explicite sur le sujet : « En plus, moi, perso, ça m'est jamais venu à l'idée de chercher des livres... À part les Annabacs, je sais pas, je trouve que c'est trop grand, j'ai l'impression de me perdre, j'ai même pas envie d'essayer. [...] Ça nous ferait peur. Parce que j'ai remarqué... Enfin, moi, une fois par hasard j'ai ouvert un livre, je crois que c'était un livre de SVT qui recensait ce qu'on avait fait dans l'année et il y a des mots qu'apparemment t'es censé savoir, en tant que Terminale scientifique et toi, c'est la première fois que tu vois. Alors je veux dire, imaginons que ça tombe au bac, tu sais pas ce que c'est, et tu te mets à flipper. » Le moment est assez mal choisi, il faut le redire, pour que la rencontre ait lieu entre les lycéens, les collections et les outils qui permettent d'y accéder : le temps manque et tous les efforts sont concentrés sur les notes de cours ou les Annabacs. (...)

Février 2013

- 1. Dans le cas de la BnF, il s'agit de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin, ouverte en décembre 1996, et accessible sur inscription payante à partir de 16 ans (sans accréditation). La BPI, ouverte en 1977, est accessible gratuitement sans limite d'âge.
- 2. Dans l'enquête longitudinale *L'enfance des loisirs*, 8 % des enfants interrogés à l'âge de 11 ans en 2002 déclarant fréquenter des bibliothèques municipales y faisaient leurs devoirs, ils étaient 6 fois plus nombreux à l'âge de 17 ans six ans plus tard (50 % de ceux qui continuaient à fréquenter des BM déclaraient y faire leurs devoirs : voir Sylvie Octobre, Christine Détrez, Pierre Mercklé et Nathalie Berthomier, *L'enfance des loisirs*, DEPS-MCC, 2010). À la BPI, les publics lycéens ont doublé de volume de 2009 à 2012, passant de 3 % à 6 % de l'ensemble des fréquentants selon les enquêtes de fréquentation réalisées au mois de novembre. À la BnF, les publics lycéens représentent en 2012 6,2 % des titulaires d'une carte Haut-de-Jardin, contre 5,5 % en 2011 (données annuelles issues de la procédure d'inscription).
- 3. Les citations en italiques sont tirées des deux enquêtes référencées dans l'encadré méthodologique.

Notice bibliographique:

Chevallier, Philippe, Evans, Christophe, « Attention, lycéens! », *BBF*, 2013, n° 2, p. 24-29 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/>

Enseignants et scolaires 18/07/13 07:42







En 1 clic







Plai

Espace personnel : votre e-mail





Créer mon compte Mot de passe oublié

Nouveaux

Marchés

Rechercher

nnuaire des Uro

Urgences

DÉCOUVRIR NÎMES LA MAIRIE

.A MAIRIE ENFANCE/JEUNESSE

CADRE DE VIE

CULTURE SPORTS

SPORTS SANTÉ/SENIORS/SOLIDARITÉ

URBANISME/HABITAT

BIBLIOTHÈQUE

Infos pratiques
Nos bibliothèques
Espaces numériques
Ressources en ligne
Sélections et coups de coeur
Patrimoine
Publics spécifiques
Enseignants et scolaires
Foire aux questions



EN DIRECT

- RECHERCHE CATALOGUE
- ACCES COMPTE LECTEUR
- LES REVUES A NIMES
- DOCUMENTS NUMERISES

LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES



ENSEIGNANTS ET SCOLAIRES

Carré d'Art bibliothèques - Enseignants et scolaires







A+ADE NOUVELLES
MALLETTES
THÉMATIQUES
SONT
DISPONIBLES

LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE NÎMES VOUS PROPOSENT :

- un lieu de ressources éducatives et pédagogiques: le Centre de Ressources Jeunesse
- des visites découvertes de la Bibliothèque
- des visites de prêt à la Bibliothèque
- de s'initier à la recherche dans la presse
- d'emprunter des mallettes BCD ou thématiques sur une carte collectivité
- de découvrir les fonds patrimoniaux
- de sensibiliser votre classe à la lecture et à la production d'images
- de sensibiliser votre classe aux pratiques artistiques numériques
- de participer à des animations thématiques par niveau de classe/âge (voir onglets ci-dessous)

Pour tous renseignements :

Coordination des actions éducatives - Diane Donnet - 04 66 76 35 04 - diane.donnet@ville-nimes.fr



Philomat: Comment aborder la philosophie à l'école maternelle.

Philomène: Comment aborder la philosophie à l'école élémentaire.

Cetaterre 2 : sensibilisation à l'écologie et au développement durable.

CONFERENCE DEBAT

"Les monstres dans la littérature"

Texte de la conférence d'Yvanne Chenouf sur les monstres en littérature du 11 janvier 2013 à Carré

d'Art.

Enseignants et scolaires 18/07/13 07:42

agglonumérique









Maternelle Elémentaire Collège Lycée

COLLÈGE

VISITES DECOUVERTES

6ème - 3ème

Accompagnés par une bibliothécaire, les jeunes apprennent à se repérer dans le bâtiment Carré d'Art et plus particulièrement dans la bibliothèque jeunesse. en savoir plus

AUTOUR DU NUMERIQUE



DEAMBULATIONS NUMERIQUES

6ème - 5ème

Présentation ludique des ressources numériques de la bibliothèque et de l'Espace numérique. EPN Jean Paulhan, Anne-Laure Zimmermann 04 66 02 12 97

WEB CREATIF

6ème - 3ème

Découverte collective des arts et des cultures numériques. EPN Jean Paulhan, Anne-Laure Zimmermann 04 66 02 12 97 Bibliothèque Carré d'Art jeunesse, Virginie Farre 04 66 76 35 64

LES YÔKAÏ DANS LES MANGAS DE MIZUKI

6ème - 3ème

23 octobre - 17 novembre 2012

Découverte des Yôkaï, créatures fantastiques issues du folklore japonais à travers l'oeuvre du mangaka Shigeru Mizuki.

Visite de l'exposition et prêt de livres

Bibliothèque Carré d'Art Jeunesse 04 66 76 35 64

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

6ème - 5ème

Prêt de livres - Rencontre avec Hubert Ben Kemoun - Bibliothèque Carré d'Art Jeunesse 04 66 76 35 64 - Février 2013

DECOUVERTE DU PATRIMOINE

6ème - 3ème

Découverte des fonds patrimoniaux de la bibliothèque Carré d'Art.

Accueil toute l'année sur rendez-vous : mardi, jeudi, vendredi classe dégroupée au-delà de 15 élèves avec atelier numérique

consultez nos fiches à destination des enseignants:

bestiaire médiéval (pdf)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673
Actions éducatives
Le parcours d'éducation artistique et culturelle

NOR: MENE1311045C

Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013

MEN - DGESCO

(...)

En dehors du cadre scolaire, le parcours d'éducation artistique et culturelle est complété par une offre de rencontres ou de pratiques qui peuvent soit être élaborées dans une démarche partenariale associant structures ou acteurs culturels et milieux socioéducatifs, notamment ceux de l'éducation populaire, soit relever d'une démarche personnelle en réponse à une offre culturelle, ou se développant dans le cadre d'échanges entre pairs, notamment en termes de pratiques numériques.

Ces rencontres, quand elles sont proposées par les structures culturelles, prennent place dans le cadre des projets d'actions éducatives qu'elles développent, en lien avec les politiques éducatives territoriales et les politiques de développement culturel que mènent les collectivités territoriales. Quand ces rencontres s'inscrivent dans une démarche de projet avec les acteurs socioéducatifs, leurs contenus doivent rechercher la complémentarité des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle. Ces rencontres et pratiques peuvent prendre la forme :

- des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse ou du théâtre, en conservatoires notamment ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des établissements d'enseignement spécialisé ;
- de tout dispositif ou projet éducatif permettant cette rencontre, mis en œuvre par des structures culturelles et/ou les milieux socioéducatifs ;
- de tout dispositif d'initiation ou de sensibilisation à l'initiative des structures culturelles ;
- de toute activité de fréquentation des œuvres et des lieux culturels dans un cadre collectif, familial ou individuel.

Tous les champs de l'art et de la culture sont concernés, selon les modalités qui seront précisées par le ministère de la culture et de la communication (arts visuels, arts du son, spectacle vivant, cinéma, musées, archives, patrimoine, architecture, livre et lecture, etc.).

Lorsque sont élaborées, sur le temps scolaire, des actions éducatives conduites dans le cadre d'une démarche de projet partenarial, des rencontres visant à accroître le rayonnement de ces projets hors de l'école sont proposées afin de bénéficier au plus grand nombre d'enfants et de jeunes sur le temps périscolaire et le temps de loisirs, dans le cadre, le cas échéant, du projet éducatif territorial. Les acteurs éducatifs peuvent se saisir de cet outil pour favoriser la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle entre les différents temps éducatifs de l'enfant.

(...)

Le ministre de l'éducation nationale Vincent PEILLON

La ministre de la culture et de la communication Aurélie FILIPPETTI

http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html
UNESCO >> WebWorld | Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique

Une porte ouverte à la connaissance La bibliothèque publique Missions de la bibliothèque publique Financement, législation et réseaux Fonctionnement et gestion

Une porte ouverte à la connaissance

La liberté, la prospérité et le développement de la société et des individus sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. Une participation créatrice et le développement de la démocratie dépendent aussi bien d'une éducation satisfaisante que d'un accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information.

La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.

Ce Manifeste proclame la confiance que place l'UNESCO dans la bibliothèque publique en tant que force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information, et en tant qu'instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes.

En conséquence, l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.

La bibliothèque publique

La bibliothèque publique est le centre local d'information qui met facilement à la disposition de ses usagers les connaissances et les informations de toute sorte.

Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Des services et des documents spécifiques doivent être mis à la disposition des utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, faire appel aux services ou documents courants, par exemple, les minorités linguistiques, les personnes handicapées, hospitalisées ou emprisonnées.

Toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins. Les collections et les services doivent faire appel à tous les types de supports et à toutes les technologies modernes, de même qu'à la documentation traditionnelle. Il est essentiel qu'ils soient d'excellente qualité, répondant aux conditions et besoins locaux. Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination.

Les collections et les services doivent être exempts de toute forme de censure, idéologique, politique ou religieuse, ou de pressions commerciales.

Missions de la bibliothèque publique

Il faut tenir compte des missions-clés de la bibliothèque publique relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, qui sont les suivantes :

- 1. créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- 2. soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- 3. fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- 4. stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- 5. développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- 6. assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- 7. développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle ;
- 8. soutenir la tradition orale;
- 9. assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- 10. fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- 11. faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- 12. soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en oeuvre de telles activités, si nécessaire.

Financement, législation et réseaux

En principe, **la bibliothèque publique** doit être gratuite. La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit être soutenue par des textes législatifs spécifiques et financée par les autorités nationales et locales. Elle doit être un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information, d'alphabétisation et d'éducation.

Afin d'assurer une coordination et une coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, des textes législatifs et des plans stratégiques devraient également définir et

promouvoir un réseau national de bibliothèques selon des normes de service appropriées.

Le réseau de bibliothèques publiques doit être élaboré en tenant compte des bibliothèques nationales, régionales, de recherche et spécialisées, ainsi que des bibliothèques scolaires, collégiales ou universitaires.

Fonctionnement et gestion

Une politique clairement formulée doit définir les objectifs, les priorités et les services selon les besoins des communautés locales. La bibliothèque publique doit être organisée efficacement et des normes professionnelles de fonctionnement doivent être maintenues.

La coopération avec les partenaires concernés - par exemple, des groupes d'utilisateurs et d'autres professionnels à l'échelon local, régional, national, de même qu'au niveau international - doit être assurée.

Les services doivent être physiquement accessibles à tous les membres de la communauté. Ceci suppose que les bâtiments de la bibliothèque soient bien situés, que celle-ci offre de bonnes conditions de lecture et d'étude, de même que les technologies adéquates et des heures d'ouverture convenant à tous les usagers. Ceci implique également des services destinés à ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la bibliothèque.

Les services de bibliothèque doivent être adaptés aux différents besoins des communautés vivant en zone rurale et urbaine.

Le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les usagers et les ressources offertes. La formation professionnelle et continue du bibliothécaire est indispensable pour assurer des services adéquats.

Des programmes d'assistance et de formation des utilisateurs doivent être fournis pour les aider à bénéficier de toutes les ressources.

- <u>UNESCO/IFLA School Library Manifesto</u>
- <u>UNESCO Library activities</u>
- UNESCO Network of Associated Libraries
- <u>UNESCO Associated School Network</u>
- International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)
- The International Association of School Librarianship (IASL)

http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0065-010

Un programme départemental pour la lecture des collégiens

Mélanie Villenet-Hamel, Agnès Defrance (collaboratrice)

(...)

Une décennie de développement

De 2005 à 2012, l'offre aux collèges s'est structurée et consolidée, jusqu'à s'implanter durablement dans l'offre culturelle à destination des collégiens.

Des partenariats

Les collections, qui sont au cœur des échanges entre bibliothèques départementales et collèges, restent bien entendu un élément fondamental de notre offre en direction des CDI. Aucune série n'est mise à disposition des enseignants ; en revanche, de nombreuses collections sont prêtées au fil des besoins. Par ailleurs, sur plusieurs années, des fonds « collèges » composés d'usuels ont été créés dans toutes les bibliothèques municipales des communes dans lesquelles se trouvait un collège. L'articulation bibliothèque municipale/collège est fondamentale et, nous le verrons, dans chacun de nos dispositifs à destination des collégiens, nous nous efforçons de mettre en place une déclinaison pour les bibliothèques municipales, et inversement. L'écueil de la substitution dans l'intervention directe est très présent à l'esprit des équipes de la médiathèque départementale et, quand les associer n'est pas possible, les équipements de lecture publique du territoire sont a minima informés des ateliers au collège, ou de la sélection d'un élève du collège pour le prix des Collégiens, par exemple.

Un partenariat a été mis en place avec le CDDP¹, et consiste à utiliser les circuits d'acheminement des ouvrages réservés par les lecteurs des bibliothèques municipales pour livrer les ouvrages réservés par les enseignants des collèges en dehors de Montpellier dans la bibliothèque municipale de la commune concernée, là encore dans l'objectif assumé de faire de la bibliothèque municipale un partenaire systématique et incontournable.

Les collections des CDI ont par ailleurs fait sur la période l'objet d'une attention précise, en lançant, d'une part, une étude sur l'état des collections des CDI, avec un comité de pilotage impliquant la Direction de l'éducation du conseil général et l'inspection académique. D'autre part, une liste type du fonds de base des collèges a été élaborée conjointement. Elle permettait, à cette période où un à deux collèges ouvraient chaque année, aux documentalistes fraîchement nommés de commencer très vite leurs commandes de livres. Par ailleurs, et parce que le comité de pilotage avait pointé le délai

très important qui s'écoulait entre l'ouverture des collèges et la mise à disposition des premiers ouvrages, la médiathèque départementale a acquis et équipé ce fonds de base et l'a mis à disposition de chaque collège à son ouverture, pour l'année scolaire entière.

Dans la droite ligne de ce travail partagé, nous avons consolidé nos relations avec les documentalistes en participant à leurs réunions de bassin et en les invitant au comité départemental de lecture jeunesse.

Le partenariat, engagé, on le voit, depuis plusieurs années, a permis d'enrichir les collections des CDI, de faciliter les rencontres avec des auteurs et de valoriser le rôle fédérateur du CDI au sein de l'établissement.

De la littérature

Concernant la sensibilisation à la littérature, le premier axe de travail a consisté à développer les rencontres d'auteurs, en s'appuyant fortement sur le prix des Incorruptibles. La participation de la médiathèque départementale portait sur la fourniture de livres pour les bibliothèques municipales souhaitant participer, ainsi que sur l'organisation de rencontres d'auteurs pour celles qui en faisaient la demande. Dans les collèges, aux rencontres d'auteurs s'est ajoutée la finale départementale du prix des Incorruptibles, organisée avec le libraire partenaire dans des domaines départementaux. Ateliers, moments de convivialité et d'échange avec les auteurs se succédaient sur une journée entière. Cette finale départementale a rassemblé, les dernières années, près de 300 jeunes. La coordination de la participation au prix des Incorruptibles a été abandonnée parce que le dispositif s'essoufflait un peu sur ce modèle, et qu'enseignants et bibliothécaires souhaitaient expérimenter d'autres formats de rencontres d'auteurs. La préfiguration du bâtiment pierresvives et la création du prix des Collégiens ont assuré cette transition.

À la même période, un partenariat avec « Le Champ de lire », une association héraultaise fortement liée au Théâtre de Clermont l'Hérault, a amené l'opportunité de s'inscrire dans un concours international de création porté par une fondation néerlandaise, Poem Express. Le principe était simple : proposer à des jeunes, en individuel ou en groupe, de réaliser des poèmes affiches, qui étaient ensuite exposés, les meilleurs étant sélectionnés pour l'exposition internationale itinérante dans tous les pays participants. Chaque année, le domaine départemental de Restinclières accueillait cette exposition internationale que les classes venaient découvrir successivement pendant un mois. Cette visite d'exposition était assortie d'ateliers de création et de découverte de la poésie. À ce fort appui logistique, la médiathèque départementale ajoutait une coordination très importante préalable et, surtout, l'organisation d'une formation pour les enseignants et les bibliothécaires qui souhaitaient s'impliquer dans la participation au concours, ainsi que d'une tournée poétique dans les bibliothèques et médiathèques, et en collège naturellement. Au cours de l'année, des Actions éducatives territorialisées (AET), dispositif transversal du département de l'Hérault pour la sensibilisation aux différentes disciplines artistiques, culturelles, sportives, pouvaient compléter l'offre, une AET « Poem Express » ayant rapidement été mise en place.

Les AET, entièrement financées par le conseil général et pilotées par le département de l'Éducation, sont toutes conçues de la même manière : une direction opérationnelle (médiathèque, archives, patrimoine, etc.) ou une association liée au département (Hérault Sport, Hérault Musique et danse) construit un parcours, autour de la lecture pour ce qui nous intéresse ici, reposant sur la participation d'un intervenant extérieur, auteur, poète, comédien... L'originalité de l'action réside dans la durée, les élèves suivant plusieurs séances réparties dans l'année, et dans la possibilité de faire entrer durablement de nombreux intervenants culturels dans les collèges, plusieurs classes pouvant suivre des AET différentes dans le même collège.

Assez rapidement, une AET lecture, a été créée, reposant assez classiquement sur la lecture de textes assortie de rencontres d'auteurs, renforcée par l'AET « Poem Express », qui permettait de travailler sur la poésie et les arts plastiques, alliance au cœur du projet.

La Comédie du livre

Parallèlement à ces projets reposant sur le partenariat avec des associations locales, nationales et internationales, la médiathèque départementale a été sollicitée pour participer à la Comédie du livre, un grand salon du livre se déroulant à Montpellier. Nous nous sommes concentrés sur le public collégien et avons articulé notre stand autour de l'invitation de deux auteurs en lien avec le pays invité. Une exposition d'originaux, elle aussi dans le thème retenu pour la Comédie du livre, était présente sur le stand, avec la participation de l'illustrateur. Le vendredi, des classes rencontraient les auteurs, tandis que le samedi et le dimanche étaient consacrés au grand public.

Assez rapidement, nous avons créé le prix départemental des Collégiens, notre seul dispositif ne reposant pas sur le groupe-classe mais sur une participation spontanée de jeunes passionnés de lecture. À travers un appel à candidature diffusé dans les CDI des collèges et les bibliothèques, les jeunes sont invités à envoyer un courrier expliquant leurs motivations pour participer au concours. Les trente jurés (quinze en 6e/5e et quinze en 4e/3e) reçoivent ensuite cinq livres dont ils débattent au cours de trois regroupements. Le vote final détermine les deux auteurs distingués, qui reçoivent leur prix (3 000 € par lauréat) pendant la Comédie du livre, avant de débattre avec leurs jeunes lecteurs. Depuis la création du prix, ce sont les deux auteurs lauréats qui sont invités sur le stand pendant toute la durée de la Comédie du livre, aux côtés d'un seul auteur lié à la thématique générale. À plusieurs reprises pendant toute l'année qui suit, et jusqu'à ce que deux autres auteurs soient lauréats, les auteurs du prix reviennent pour des rencontres dans les collèges, et créent un véritable lien avec les collégiens héraultais. Ce dispositif remplace les rencontres du prix des Incorruptibles et permet un travail sur la durée, avec des auteurs choisis par les jeunes eux-mêmes.

Le programme poésie

L'arrêt du programme Poem Express par le partenaire historique, l'association « Le Champ de lire », faisant suite à l'abandon de la participation au prix des Incorruptibles, a

conduit l'équipe des médiations à repenser l'ensemble de sa proposition en direction des collégiens.

La demande des documentalistes restant très axée sur la poésie, et l'équipe de la médiathèque étant consciente de la faiblesse de l'offre globale de sensibilisation dans ce domaine, nous avons mis en place un programme reposant sur la découverte de poèmes et de courants poétiques puis la mise en voix par un ou plusieurs comédiens, choisis dès l'inscription dans le projet parmi trois compagnies locales de très bon niveau. Ce programme se décline sur plusieurs mois et permet aux élèves de bénéficier de plusieurs rendez-vous poétiques au cours de l'année (lectures poétiques, ateliers d'écriture et petite forme théâtrale). Cette action a très rapidement convaincu les enseignants, qui ont été nombreux à souhaiter en bénéficier.

À la même période, le chantier pierresvives prenant une réelle envergure, une « Maison du projet » a été installée sur le chantier et a permis de faire émerger une offre pierresvives, alliant les savoir-faire et les cœurs de métier des archives départementales, de la médiathèque départementale et de Hérault Sport, tout en réservant une large place au travail transversal sur l'architecture. Cette offre multiple dans la Maison du projet, dans le quartier et dans le département auprès du grand public, mais aussi de manière très appuyée en direction des collégiens, nous a permis de développer nos propositions hors des collèges et en transversalité avec nos collègues liés à pierresvives.

Ce renouveau dans nos pratiques était presque concomitant avec la nécessité de régénérer deux dispositifs phares, l'offre poésie et les rencontres d'auteurs, ce qui fut finalement pour nous l'opportunité d'être au cœur du changement, plutôt que de nous adapter à celui-ci.

(...)

1. Centre départemental de documentation pédagogique.

Notice bibliographique:

Defrance (collaboratrice), Agnès, Villenet-Hamel, Mélanie, « Un programme départemental pour la lecture des collégiens », *BBF*, 2013, n° 2, p. 65-69 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 18 juillet 2013



MICHÈLE DÉGARDIN Professeur-documentaliste Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes



Passer... de l'école à l'université

Texte

De la recherche documentaire à la culture de l'information

Phistoire de la formation à la recherche documentaire fait l'objet d'une littérature importante, à l'image du foisonnement pédagogique né de la création du Capes en documentation en 1989. Les enseignants-documentalistes ont un double rôle pédagogique. Leur mission consiste à gérer et enrichir un patrimoine documentaire adapté aux établissements (c'est l'aspect politique documentaire) et à faire acquérir aux élèves des compétences info-documentaires. Pas de formation efficace sans une gestion rigoureuse des ressources, c'est la règle de base de ce métier où la démarche pédagogique est déjà dans la gestion du fonds et de l'espace du CDI, en concertation avec tous les partenaires dans l'établissement.

REGARD SUR L'HISTOIRE DE LA FORMATION DES ÉLÈVES DANS LE SECONDAIRE

Dans les années 1990, les passages de cycles ont très souvent constitué les paliers de formation des élèves. La formation axée sur la découverte du CDI et ses aspects réglementaires intervenait au moment de l'arrivée des élèves dans l'établissement. Ce n'était pas sans inconvénients. Les élèves arrivant au lycée avaient totalement oublié ce qu'ils avaient appris en 6e, à moins d'avoir eu la chance d'être confrontés à des situations pédagogiques nécessitant l'élaboration de stratégies de recherche.

Puis, la pédagogie documentaire s'est orientée vers des référentiels qui répartissent les notions sur tout le cursus, tout en saucissonnant les compétences à acquérir, ce dont témoigne la production éditoriale de l'époque.

Mais à trop rechercher la progressivité, on perd de vue le sens général de la démarche. Par ailleurs, la formation des élèves, reposant uniquement sur la bonne volonté des enseignants, était particulièrement inégalitaire. Durant toute cette période, les enseignants-documentalistes ont très tôt inséré la formation dans le cadre d'un projet de classe avec une réalisation à mener à bien (expositions, dossiers, exposés). La documentation pour ellemême n'ayant guère de sens.

La meilleure innovation contre les inégalités fut, dès 1999, la mise en place des enseignements transversaux évalués au baccalauréat comme les travaux personnels encadrés nécessitant une recherche en vue d'une production et d'une communication orale en équipe.

LA FIN DE LA « GALAXIE GUTENBERG » ET LA RÉVOLUTION DE LA FORMATION

Internet a créé le grand clivage dans l'histoire de la formation des élèves. Avant, la bibliothèque décrivait le monde à l'aide d'une classification dans un espace fermé. Son catalogue renvoyait à des ressources limitées, en nombre et dans l'espace. Trouver le document était fondamental compte tenu de sa rareté. Pour l'enseignant documentaliste, il s'agissait de ne pas laisser de silence documentaire dans son indexation, et pour l'usager, bien

maîtriser l'espace et les langages documentaires constituaient des enjeux importants. La formation plutôt « géographique » était axée sur ces maîtrises. Trouver le document était un peu une fin en soi.

Avec Internet, le monde devient une bibliothèque aux ressources infinies et le CDI se projette hors les murs dans des espaces numériques de travail (ENT). Les catalogues, désormais en ligne, intègrent comme BCDI des sites web sous la forme de fichiers téléchargés. Les patrimoines d'établissement s'enrichissent de bases de données externes par abonnement. Les problématiques changent, on doit gérer la surabondance et la rapidité de l'information. Les moteurs de recherche sont performants et laissent imaginer que tout le monde est compétent. La documentation papier ne disparaît pas, mais se réduit à une branche possible dans la polyphonie des sources. Enfin, le web s'enrichit des réseaux sociaux. Une dimension nouvelle de la formation se profile, qui prend en compte les traces dans un nouvel espace public, un aspect indispensable à la formation du citoyen.

On oriente alors la formation des élèves vers l'optimisation de la recherche, la prise de conscience des effets du hasard et de la « cueillette » avec un travail sur des cartes mentales et la construction d'équations de recherche. On critique le document, sa pertinence et sa fiabilité et avec les « wikis », on pointe la relativité des connaissances humaines. Il devient fondamental de réfléchir sur la langue, la polysémie et les moyens de la contourner, ainsi que sur la récupération d'informations sans plagiat.

Dans ce contexte, l'exploitation de l'information requiert des opérations mentales beaucoup plus intéressantes que celles que mobilise la simple collecte de documents. Ce monde de la culture de l'information exige la construction d'un parcours spécifique qui tienne compte de ce que l'on a appris depuis deux décennies, à savoir l'ancrage nécessaire dans les enseignements et le caractère complexe et global de la démarche documentaire. Le Parcours de formation à la culture de l'information¹ est à cet

1. Paru en octobre 2010 sur Eduscol, sous la responsabilité de l'Inspecteur général lean-Louis Durpaire.



BTS et collégiens au musée du Louvre.

égard le marqueur incontestable des évolutions de la formation dans les collèges et les lycées.

Les évolutions technologiques, les résultats des évaluations internationales des systèmes éducatifs (Pisa), qui deviennent des enjeux économiques importants et la massification en cours de l'enseignement supérieur rendent indispensables les collaborations sur ces sujets afin de faire de chaque élève du lycée un étudiant qui réussit.

MÉDIATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les aspects réglementaires sont souvent à l'ordre du jour des visites annuelles des CM2 au collège de leur secteur. Cela ne donne pas vraiment une vision positive du collège. D'où l'idée d'un projet plus spécifique axé sur la BCD et le CDI, mis en œuvre avec une école tout au long de l'année. Un défi-lecture devait nous donner l'occasion de multiplier des rencontres fondées sur un travail à effectuer pour faciliter le saut dans l'inconnu que représente le passage en 6e. Un travail que j'ai reconduit avec les collègues d'un lycée où mes élèves d'une classe de 3e ont profité du temps de la correction du défi-lecture qu'ils ont brillamment remporté pour découvrir un établissement immense qui depuis le collège leur faisait un peu peur. Le fait d'avoir battu une classe de seconde les a rassurés sur leur capacité à s'adapter aux enseignements du lycée. Certes tout cela s'est déroulé sur un mode ludique, mais tout le travail préparatoire a obligé l'équipe de professeurs à réfléchir sur des contenus, un calendrier, des modalités d'action, et à éviter d'engager l'éternel débat sur la responsabilité du palier qui précède dans les lacunes des élèves au niveau suivant.

Se rendre à la BU d'Évry pour chercher les documents qui manquaient à des élèves de 1re était pour moi une démarche normale, compte tenu de l'expérience accumulée. Depuis le lycée avec les catalogues en ligne de la BU, nous avions pu évaluer la présence d'une partie des ressources. Les bases de données ne pouvant être consultées que sur place, nous avons pris rendez-vous avec le conservateur qui les a mises à la disposition de mes jeunes des tuteurs chargés de la liaison avec les lycéens. Ceux-ci ont ainsi découvert un univers autre, l'enseignement supérieur, dans lequel la bibliothèque, magnifique et très lumineuse, joue un rôle différent de celui d'un CDI, celui d'un lieu incontournable du travail autonome. « Ça donne envie de faire des études » m'ont-ils dit en retournant au lycée.

Avec l'Histoire des Arts en 2008, les liaisons entre cycles peuvent s'appuyer sur un enseignement. En octobre 2009, tous les établissements scolaires des Tarterêts (un lycée, un collège et huit écoles, 4500 élèves) ont signé un partenariat avec le



Les lauréats lycéens et étudiants du concours de commentaire « Génération + de politique » le jour de la remise des prix le mercredi 1er juin à l'hôtel de Lassay.

musée du Louvre pour travailler sur la réussite scolaire à partir d'un projet culturel sur le quartier. Le musée est une ressource dont les œuvres sont décrites dans un catalogue en ligne, la base Atlas. Se rendre au musée c'est délocaliser une séquence pédagogique auprès des œuvres originales sélectionnées au préalable dans la base de données, après avoir préparé son parcours grâce au plan du musée. Dans un site où les œuvres sont réparties sur 45 km de galeries on a tout intérêt à réfléchir à son corpus d'étude. Dans ce contexte, on a pu observer que les jeunes apprenaient particulièrement bien lorsqu'ils avaient la responsabilité de transmettre à de plus jeunes. Ainsi une classe de BTS industriel s'est trouvée devoir expliquer un corpus d'œuvres à des CM2, et des BTS « assistants de manager » ont pris en charge une classe d'accueil de primo-arrivants non francophones, une jolie façon d'intégrer.

C'est en organisant l'atelier de sciences politiques de mon lycée que j'ai le mieux approché l'accompagnement éducatif des élèves vers l'enseignement supérieur. L'atelier de sciences politiques est l'outil logistique pour préparer des lycéens à intégrer Sciences Po dans le cadre de la « Convention éducation prioritaire ». Il s'agit pour les candidats de réaliser une revue de presse et de soutenir un oral d'admissibilité qui leur permettra de se présenter à l'oral d'admission après les résul-

tats du bac au premier groupe en juillet. La revue de presse oblige à travailler sur la veille et les bases de données de presse en ligne, elle impose d'apprendre à gérer le trop plein d'informations, de rédiger une note de synthèse et une note de réflexion personnelle, de faire un sommaire bibliographique en respectant des normes de rédaction. C'est le premier mémoire de leur carrière universitaire. Dans ce cadre, l'ouverture culturelle a toute sa place et favorise des regroupements de lycéens et d'étudiants. Le samedi 2 avril, nous nous sommes rendus à l'Assemblée nationale, pour la 20e Journée du livre politique, organisée par l'association Lire la Société. Mon groupe était composé de lycéens et d'étudiants de trois établissements du supérieur. Les jeunes se sont inscrits au concours de commentaire « Génération + de politique » et c'est Ysaline, ancienne élève du lycée et étudiante en Droit à Panthéon-Assas, qui a remporté le premier prix étudiant, deux de mes Terminales se sont classés deuxième et troisième dans la catégorie lycéen. La réussite, c'est qu'Ysaline n'abandonne pas ses études, et s'oriente dans le cadre de son université vers un cursus en Sciences politiques qu'elle envisageait déjà en Terminale. Ainsi une liaison lycée-enseignement supérieur, peut aboutir à redonner confiance aux étudiants en maintenant le lien avec le lycée d'origine.

http://www.lr2l.fr/actualites/auteurs-au-lycee-2013-2014-proposez-vos-projets.html

Accueil > Auteurs au lycée 2013-2014 : proposez vos projets!

Auteurs au lycée 2013-2014 : Proposez vos projets!



Auteurs au lycée, opération créée en 2007, permet à une classe de lycée de rencontrer un auteur vivant en région et de l'accueillir pour animer des ateliers (d'écriture, d'illustration ou de BD) au cours de l'année scolaire. Cette opération est pilotée par Languedoc-Roussillon livre et lecture. Elle est soutenue par la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la DRAC Languedoc-Roussillon et le Rectorat de l'académie de Montpellier.

Le contact des lycéens avec la création littéraire par la présence d'un écrivain est une expérience bénéfique au sein d'un programme pédagogique. Pour témoigner de cet enrichissement, nous vous invitons à visionner les travaux réalisés lors de l'opération Auteurs au lycée 2012-2013 sur notre site, ainsi que le film *Ecrits, à l'abordage!* qui a été réalisé en 2009.

Depuis 2011, LR livre et lecture a introduit une thématique annuelle à l'opération et réitère cette proposition, vu le bilan positif des ateliers concernés.

LR livre et lecture envisage de contribuer au projet *Géoculture, la France vue par les écrivains*, de cartographie littéraire de la France, réalisé en partenariat avec le Centre national du Livre. Les écrivains ont écrit sur le territoire. Certains ont décrit des lieux patrimoniaux, ont été témoins du quotidien d'autrefois, d'autres ont situé leurs romans dans des paysages de notre voisinage. Ce service, disponible prochainement sur application smartphone, permettra de géolocaliser des extraits d'ouvrages et de les écouter. Les lecteurs curieux pourront (re)découvrir leur territoire à travers la plume et l'imagination des écrivains. Cette

balade littéraire numérique se voit comme une approche renouvelée de la littérature d'hier et d'aujourd'hui.

Il nous a semblé opportun d'associer, dès l'amont de ce projet, les lycées, les élèves accompagnés d'auteurs participants à l'opération Auteurs au lycée 2013-2014 pour une (re)valorisation du territoire de notre région. La thématique retenue pour la rentrée 2013 est volontairement large : « Le Languedoc-Roussillon écrit par ses élèves ».

> Vous êtes auteurs, enseignants, documentalistes, proviseurs de lycée : Prenez connaissance de l'appel à projet *Auteurs au lycée 2013-2014* et candidatez en ligne **avant le 30 août 2013** en cliquant ici

Contact et renseignements :

Languedoc-Roussillon livre et lecture

47, quai du Verdanson 34090 Montpellier

Céline Guelton-Thomasset, Chargée de mission Auteurs, vie littéraire et médiation Tel : 04 67 17 94 73, celine.thomasset@lr2l.fr

Les partenaires

Languedoc-Roussillon livre et lecture bénéficie des aides financières de la DRAC Languedoc-Roussillon, de la Région Languedoc-Roussillon, du Conseil général de l'Aude et du Feder. *Languedoc-Roussillon Lycéens Tour : Auteurs au lycée* est impulsé et financé par la Région Languedoc-Roussillon, avec le soutien de la DRAC Languedoc-Roussillon et du Rectorat de l'académie de Montpellier. Son organisation est pilotée par Languedoc-Roussillon livre et lecture.





http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0006-001

Les pratiques culturelles à l'ère numérique

Olivier Donnat

(...)

La lecture d'imprimés toujours en recul

En matière de lecture d'imprimés, les deux principales tendances à l'œuvre depuis les années quatre-vingt se sont poursuivies au cours de la dernière décennie : la lecture quotidienne de journaux (payants) a continué à diminuer, de même que la quantité de livres lus en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle. De ce fait, la proportion de non-lecteurs de presse payante et de livres est plus importante qu'elle n'était en 1997, sans toutefois qu'on puisse en déduire avec certitude que les Français lisent moins, compte tenu de l'arrivée au cours de la même période de la presse gratuite et surtout de la multiplication des actes de lecture sur écran (tableau 1).

Sur 100 personnes de 15 ans ou plus	1997	2008
Lisent un quotidien	73	69
tous les jours ou presque	36	29
plusieurs fois par semaine	11	11
une fois par semaine	15	15
plus rarement	11	14
Ont lu au cours des douzes derniers mois	74	70
1 à 4 livres	23	27
5 à 9 livres	12	12
10 à 19 livres	18	14
20 livres et plus	19	17
Ne sait pas	3	1
Nombre moyen de livres lus*	21	16

Le recul de la presse quotidienne est essentiellement dû, aujourd'hui comme hier, à la diminution du nombre de lecteurs quotidiens : de moins en moins de Français lisent chaque jour un journal, ce qui a pour effet mécanique de grossir d'autant les rangs des lecteurs occasionnels et des non-lecteurs. Ce recul, dont les origines sont bien antérieures à l'arrivée de l'internet ou de la presse gratuite, touche aussi bien la presse nationale que régionale : 11 % des Français lisent un quotidien national plus d'une fois par semaine contre 13 % en 1997, et 32 % lisent un quotidien régional contre 38 % onze ans plus tôt.

Dans le cas des livres, la baisse des forts et moyens lecteurs s'est poursuivie au cours de la dernière décennie 2. Cette tendance, dont l'origine est, elle aussi, bien antérieure à l'arrivée de l'internet, a continué à peu près au même rythme que lors de la décennie précédente, entraînant une augmentation de la part des très faibles lecteurs – un à quatre livres dans l'année – mais aussi des non-lecteurs : il y a aujourd'hui plus de Français à n'avoir lu aucun livre dans le cadre de leur temps libre au cours des douze derniers mois qu'il n'y en avait en 1997, et ceux qui n'ont pas délaissé le monde du livre ont réduit leur rythme de lecture d'environ cinq livres par an.

Cette double évolution n'a rien d'inédit. Elle s'inscrit dans un mouvement de long terme que les précédentes enquêtes Pratiques culturelles avaient déjà mis en évidence : depuis plusieurs décennies, chaque nouvelle génération arrive à l'âge adulte avec un niveau d'engagement inférieur à la précédente, si bien que l'érosion des lecteurs quotidiens de presse et des forts lecteurs de livres s'accompagne d'un vieillissement du lectorat. De ce fait, les différences en termes d'âge ont tendance à s'atténuer dans le domaine du livre, car les jeunes d'aujourd'hui lisent moins que leurs aînés au même âge, tandis que les baby-boomers manifestent un intérêt pour les livres légèrement supérieur à celui des générations nées avant guerre. En revanche, les différences entre milieux sociaux se sont creusées au cours de la dernière décennie du fait du décrochage d'une partie des milieux populaires, notamment ouvriers. Il en est de même pour les différences de sexe : les hommes comptent désormais environ 10 % de non-lecteurs de livres de plus que les femmes et ont un rythme de lecture inférieur à celui des femmes quand ils sont lecteurs (ils lisent en moyenne quatorze livres par an contre dix-sept pour les secondes). D'ailleurs, ils reconnaissent sans difficulté leur éloignement croissant à l'égard du monde du livre: 62 % d'entre eux déclarent lire peu ou pas du tout de livres, contre 46 % des femmes (figures 2 et 3).

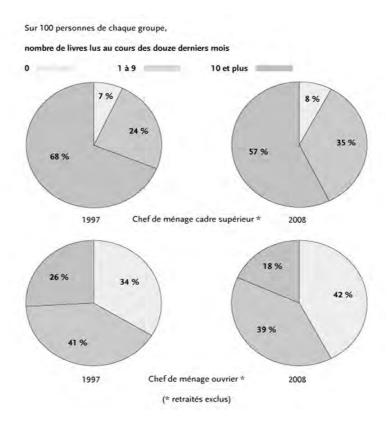


Figure 2. Nombre de livres lus selon le milieu social

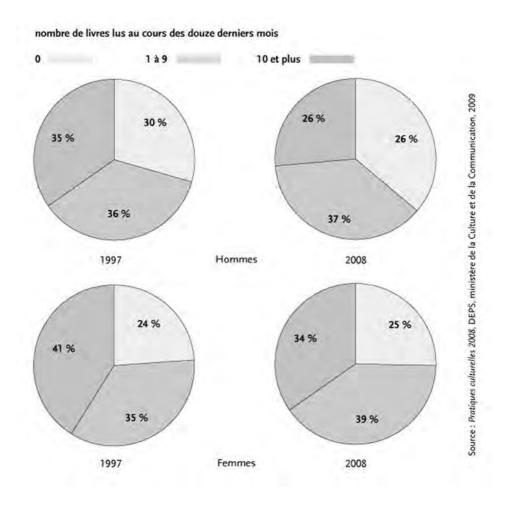


Figure 3. Nombre de livres lus selon le sexe

Une fréquentation des équipements culturels globalement stable

Le temps supplémentaire passé devant les écrans n'a pas entamé la propension générale des Français à sortir le soir ni modifié leurs habitudes en matière de fréquentation des équipements culturels. Les sorties et visites culturelles ont beaucoup moins souffert dans les arbitrages imposés par la montée en puissance des pratiques numériques que certains loisirs du temps ordinaire comme l'écoute de télévision ou la lecture d'imprimés (tableau 2).

Sur 100 personnes de 15 ans ou plus	1997	2008
Sont allees av cours des douze derniers mois		
Salles de cinéma		
0 fois	51	43
1 à 5 fois par an	27	33
6 fois et plus par an	23	24
Bibliothèques, médiathèques		
0 fois	69	72
Moins d'1 fois par semaine	22	20
1 fois par semaine	9	7
Lieux de spectacle vivant ¹		
0 fois	53	51
1 ou 2 fois par an	23	26
3 fois et plus par an	24	22
Lieux d'exposition ²		
0 fois	54	58
1 ou 2 fois par an	21	21
3 fois et plus par an	25	22
Lieux de patrimoine ³		
0 fois	61	62
1 ou 2 fois par an	21	22
3 fois et plus par an	18	16

Spectacle de danses folkloriques, danse, cirque, music-hall, opérette, opéra, concert de rock, concert de jazz, concert de musique classique, autre concert, théâtre.

Source : Pratiques culturelles 2008, DEPS, ministère de la Culture et de la Communication, 2009

Si la comparaison des résultats relatifs à la fréquentation globale, tous équipements confondus, avec ceux de la précédente enquête confirme la remarquable stabilité d'ensemble des comportements en matière de sorties et visites culturelles, certaines différences apparaissent d'un domaine à l'autre.

- Le cinéma en salle a touché en 2008 plus de monde qu'en 1997 en parvenant à élargir la base de son public occasionnel (une à cinq fois par an), notamment chez les seniors et dans les milieux populaires : 57 % des Français sont allés voir un film en salle au cours des douze derniers mois contre 49 % onze ans plus tôt.
- Les bibliothèques et médiathèques ont connu un léger tassement de leur fréquentation qui fait écho à celui enregistré au plan des inscriptions : 28 % des Français s'y sont rendus au moins une fois au cours des douze derniers mois, contre 31 % onze ans plus tôt, ce qui semble indiquer que la progression des usagers non inscrits, qui avait été forte dans les années quatre-vingt, s'est interrompue au cours de la dernière décennie.
- La moitié des Français (51 %) n'ont assisté en 2008 à aucun spectacle vivant dans un établissement culturel au cours des douze derniers mois. Même si l'ampleur très faible des évolutions oblige à la prudence, il semble bien que la fréquentation de type exceptionnel ait progressé au cours de la dernière décennie : le spectacle vivant serait parvenu à toucher une frange de nouveaux spectateurs tout en perdant une petite partie

Parc comme le Futuroscope ou la Cité des sciences, exposition de peintures, exposition de photographies, galerie, musée.

^{3.} Monument historique, site archéologique, son et lumière.

des spectateurs réguliers.

• Les proportions de Français n'ayant pas visité de lieux d'exposition ou de patrimoine au cours des douze derniers mois sont respectivement de 58 % et de 62 %, niveaux proches de ceux de 1997 ; dans un cas comme dans l'autre, le rythme des visites paraît avoir légèrement fléchi, puisque la part des visiteurs réguliers (trois fois ou plus dans l'année) dans la population des quinze ans et plus est un peu en dessous de son niveau de 1997.

D'une manière générale, l'âge moyen des publics des équipements culturels a eu tendance à augmenter du fait de l'augmentation du poids des seniors dans la population française et de leur mode de loisir plus tourné vers les sorties, mais aussi parfois du fait d'une désaffection des jeunes. Ce vieillissement des publics s'observe dans le cas de certaines formes de spectacle (notamment les concerts de musique classique) mais aussi pour le cinéma en salle : les moins de 35 ans sont proportionnellement moins nombreux qu'en 1997 à se rendre une fois par mois dans une salle, à la différence des seniors qui sont au contraire de plus en plus nombreux à le faire.

(...)

Septembre 2010

- 1. Olivier Donnat, Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. Les résultats complets de l'enquête 2008 sont consultables à l'adresse suivante : http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr.
- 2. Si on définit les forts lecteurs à partir du seuil de vingt-cinq livres par an et non de vingt, le constat reste le même : leur part dans la population des 15 ans et plus est passée en onze ans de 15 % à 11 %.

Notice bibliographique:

Donnat, Olivier, « Les pratiques culturelles à l'ère numérique », *BBF*, 2010, n° 5, p. 6-12 [en ligne] http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 16 juillet 2013

FICHE ACTION

Intitulé : Visite de la médiathèque par l'ensemble des élèves de sixième				
Médiathèque Jean-Jacqu	es R - Collège de la M			
	oncerné par le projet : Médiathèque Jean-Jacques R			
Localisation : Médiathèq				
Service responsable du projet : Projet médiathèque Nom du responsable du projet : Marianne D				
Equipe projet : Equipe médiathèque				
Prise de charge du projet : Rentrée 2013				
e e e	De par le grand nombre de missions partagées et complémentaires (ouverture culturelle, accès au			
1. Diagnostic / contexte	savoir, lien social, accès à une culture numérique), la très grande proximité géographique et			
	l'accueil d'un public commun, la médiathèque Jean-Jacques R et le collège de la M souhaitent par			
	ce document formaliser le partenariat déjà existant entre les deux établissements.			
2. Enjeu(x)	- Connaître les différents lieux et services, ainsi que les ressources de la médiathèque Jean- Jacques R et leur complémentarité avec le centre de documentation du collège.			
et objectifs	- Comprendre, dans un cadre adapté, ses règles de fonctionnement et les ressemblances et			
et objectiis	différences avec celles du collège.			
	- Découvrir et utiliser différents cheminements pour accéder à un document et en connaître			
	les principes de classement et de rangement: catalogue informatisé, butinage, sollicitation			
	des personnels de la médiathèque			
	- Découvrir la richesse et la diversité du fonds de la médiathèque			
	- Rendre possible une fréquentation « utile » (soutien à la scolarité) ou de plaisir, enrichissement personnel			
	- Se placer, pour l'élève, en tant que médiateur culturel par le choix d'un document à			
	présenter plus tard à ses camarades.			
	Chaque visite se construit en trois temps :			
3. Axes précis	1. Préparation par le documentaliste de la visite avec la classe			
de travail	- Hypothèses sur les différences de fonctionnement d'un CDI et d'une médiathèque			
	- Choix d'un certain nombre de thèmes à explorer			
	- Constitution de groupes			
	2. A la médiathèque - Visite du lieu par le groupe, accompagné d'un personnel référent médiathèque (une			
	personne est désignée par classe de 6 ^{ème}) sur un temps d'ouverture au public (individuel)			
	(mardi, jeudi ou vendredi après-midi).			
	- Enoncé et explicitations des règles de fonctionnement			
	- Recherche par groupe d'un document en lien avec la thématique retenue et qui fera			
	l'objet d'une présentation au reste de la classe			
	3. Au collège - Retour sur la visite, comparaison des modes de fonctionnement d'un CDI et d'une			
	médiathèque			
	- Rédaction d'une notice pour accompagner l'œuvre choisie			
	- Présentation de l'œuvre à la classe et au CDI pour tous les élèves sous forme d'une			
	exposition			
5. Bénéficiaires	L'ensemble des élèves de sixième du collège de la M			
	- une réunion de préparation rappellera chaque année les objectifs et le déroulement de			
6. Mise en œuvre -	l'action			
étapes	- Pour chaque classe, la visite se déroulera dans la première période, entre la rentrée et les			
	vacances d'automne.			
	Personnels:			
7. Ressources	Chaque classe sera accompagnée par le documentaliste ainsi que le professeur principal de la			
et dépenses	classe. Du côté de la médiathèque, un référent (différent pour chacune des visites) accueillera la classe			
	sur l'ensemble de la visite.			
	Documents:			
	Prêt de documents médiathèque sur la carte collège.			
	Pour le collège de la M, les interlocuteurs privilégiés seront : le chef d'établissement, le			
8. Partenariats	documentaliste et le professeur référent sur l'éducation à l'art et à la culture.			
	Pour la médiathèque Jean Jacques R : la directrice, le coordonnateur de l'action culturelle et les			
6.7.	responsables des différents secteurs de la médiathèque selon le projet.			
9. Durée	Pour le temps n° 2 (Visite) : 1h30			

eduscol

Ressources pour la formation Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information

octobre 2010

© MEN/DGESCO

eduscol.education.fr/forensactes

FICHE 7 CENTRES DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES

Les bibliothèques et les centres de documentation ont toujours joué un rôle important dans l'accès à l'information. Ils offrent aujourd'hui de nouveaux services aux usagers et permettent d'accéder aux bibliothèques numériques ou en ligne. Ils deviennent des espaces informationnels en réseaux, qui donnent l'accès aux livres, à la presse ou aux ressources documentaire, permettant de « développer l'intérêt pour la lecture (livres, presse écrite) » (A1). Leurs services aident à «rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser » (C10).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est demandée en français. « L'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu ». Le module de découverte professionnelle prévoit «l'exploitation d'un centre documentaire (consultation de fiches formations/métiers, visites de sites dédiés à l'orientation et à la formation)... ».

Au *lycée*, en sciences économiques et sociales, « on s'appuiera sur le centre de documentation et d'information (CDI) et sur l'Internet, en s'aidant en particulier des ressources proposées par les sites nationaux et locaux du réseau du ministère de l'éducation nationale. » En histoire, le programme de seconde demande aux professeurs de mobiliser une « panoplie des supports et méthodes [...] en assurant l'implication de ses élèves, l'actualisation des informations et l'efficacité de leur transmission ». En STG (Information et communication – spécialité communication), la connaissance de la diversité des sources d'information constitue un préalable. « L'identification des sources met l'accent sur leur pertinence par rapport au besoin d'information exprimé : bibliothèques et centres de documentation spécialisés, système

d'information d'une organisation, toile mondiale. »

Au *lycée professionnel*, dans l'enseignement d'arts appliqués et des cultures artistiques, lors de la démarche d'investigation, l'élève procède à «la sélection et l'utilisation de sources documentaires fiables et significatives (lieux culturels, rencontres avec un créateur, centres de ressources, Internet, etc.). » Pour l'ensemble des spécialités, le CDI doit constituer un espace de ressources documentaires permettant la résolution de problèmes abordés dans les différentes actions professionnelles.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de classement et de rangement des documents ainsi que les supports d'aide au repérage (signalétique, renseignement).
- Connaître les outils de recherche disponibles communs et propres à chaque espace documentaire
- Prendre conscience du coût de l'accès à l'information (gratuit/payant).
- Construire un répertoire d'organismes documentaires répondant à un besoin.

EXEMPLES D'ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Faire participer les élèves au classement et au rangement des documents.

Dans le cadre d'une recherche thématique en histoire des arts, effectuer une recherche croisée sur les ressources de la bibliothèque municipale et celles du CDI

Effectuer la visite virtuelle d'une bibliothèque. Constater les ressemblances et les différences d'organisation de l'espace et des ressources avec le CDI de l'établissement.

Au collège : cycle d'orientation

Apprendre aux élèves de 3è à mentionner dans leur rapport de stage les lieux, les sources documentaires spécifiquement liées à l'activité de l'entreprise et les personnes ressources qu'ils auront pu identifier.

Découvrir les bibliothèques ou centres de ressources à l'étranger à l'occasion d'un séjour (virtuellement, puis lors du voyage).

Exploiter une exposition virtuelle de la BnF : plan du site, types de documents, usages possibles.

Au lycée

Utiliser les ressources de bibliothèques numériques, telles que Gallica, la Bibliothèque municipale de Lyon, etc. En TPE ou en ECJS, les élèves seront amenés à exploiter des ressources numériques émanant du CNRS, de l'INRA, etc. En utilisant de manière autonome les outils et les lieux documentaires pertinents, physiques et virtuels, les élèves structurent leur veille pour alimenter et actualiser les ressources nécessaires à leur travail.

Effectuer un travail de recherche documentaire à la bibliothèque universitaire, en interrogeant les ressources en ligne (dans une perspective de liaison lycée-enseignement supérieur).

Faire une recherche iconographique dans une photothèque en ligne.

En seconde Bac Pro, en histoire des arts, comparer l'offre de différents théâtres pour élaborer la programmation annuelle des sorties culturelles.

Direction générale de l'Enseignement scolaire Pages 26 & 27 sur 37 © Ministère de l'Éducation nationale